



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 DÉCEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION

10 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le **dix-huit décembre** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR (*pouvoirs de M. Dominique CHOPPIN, de Mme Marie-Paule FONTAINE*), Mme Sylvie CHASTRUSSE (*pouvoir de Mme Christine NIRLO*), M. Daniel CHETTA, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON (*pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON*), M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. François BIGEARD (*suppléé par M. Benjamin BONIN*), M. Benjamin BONIN (*suppléant de M. François BIGEARD*), Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Dominique CHOPPIN (*pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR*), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (*pouvoir à M. Olivier GAUTHRON*), M. Jean-Marie FERREUX (*suppléé par Mme Laurence SCHERRER*), Mme Marie-Paule FONTAINE (*pouvoir à Jean-Luc AUCLAIR*), Mme Christine NIRLO (*pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE*), Mme Laurence SCHERRER (*suppléante de M. Jean-Marie FERREUX*).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, Aux Moyens Informatiques, aux Personnels et de la Modernisation de l'Administration.

16/12/2021/18

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	29
VOTANTS :	33

Objet : Convention de financement du Groupement d'Intérêt Économique d'Ingénierie et Maintien à domicile des Personnes Âgées (GIE IMPA) 2021-2022

Il est rappelé que dans le cadre de sa politique en direction des publics séniors, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a répondu, en janvier 2021, à l'Appel à Projet de la Caisse de Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) et du GIE IMPA (Groupement d'Intérêt Économique d'Ingénierie et Maintien à domicile des Personnes Âgées) de Bourgogne Franche-Comté, dont la thématique pour 2021-2022 était « la Lutte contre l'isolement social des personnes âgées ».

Il convient de préciser que le projet, intitulé « Plaine écoute » s'inscrit dans la poursuite des précédents appels à projets de la CARSAT et du GIE-IMPA au titre de la prévention des conséquences du vieillissement et de l'isolement social. Il consolide la veille sociale initiée par le Centre Social auprès des séniors vulnérables, lors du 1^{er} confinement en 2020.

Avec pour objectif de poursuivre, développer et améliorer qualitativement une veille sociale auprès des personnes âgées du territoire de la Plaine dijonnaise, pour prévenir l'isolement et rester actif le plus longtemps possible dans une dynamique sociale, le projet proposé s'articule en trois axes :

- Le repérage et l'accompagnement de personnes retraitées isolées socialement,
- Une démarche de prévention en direction de publics en risque d'isolement,
- Une formation des bénévoles œuvrant pour la participation sociale des personnes retraitées isolées ou en risque d'isolement.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Dans ce cadre et sur la durée du projet, les actions développées concerneront notamment :

- La mise en place d'un réseau actif d'écoute sous la forme d'ateliers d'accueil, de liens physiques...
- L'organisation de visites à domicile,
- La création de petits groupes de solidarité répondant à des besoins spécifiques,
- La facilitation de liens avec les partenaires locaux.

Le projet « Plaine écoute » d'un montant estimé à 41 000,00 € (Quarante et un mille euros) sera cofinancé à hauteur de 20 000,00 € (Vingt mille euros) par le GIE-IMPA, par le biais d'une convention.

Considérant les éléments précités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention de financement du projet « Plaine écoute » avec le GIE-IMPA portant sur la période 2021-2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à la signer ainsi que tout document et tout acte à intervenir.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 17 décembre 2021

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr